Valbonne, le 16 novembre 2016

Monsieur Christophe ETORE
Maire de Valbonne Sophia Antipolis
1 place de l'Hôtel de Ville
06560 Valbonne Sophia Antipolis

OBJET : Préavis de grève du jeudi 24 novembre 2016 à 0 heures au jeudi 24 novembre 2016 à 24 heures.

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons de la décision prise par l'intersyndicale CGT, FO des personnels Territoriaux de la Ville de Valbonne et UNSA Ter des AM de déposer un préavis de grève interprofessionnelle pour le jeudi 24 novembre 2016 contre la délibération portant sur la mise en place du RIFSEEP et la révision du Protocole d'accord.

Il couvrira les personnels et agents des fonctions publiques territoriale de la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis.

Cette grève portera sur les revendications suivantes :

- Retrait de la délibération portant sur la mise en place du RIFSEEP et la révision du Protocole d'accord :
  - opposition à l'augmentation de la durée de travail annuelle (ce qui représente 8 jours et demi de congés en moins) sans compensation financière ;
  - rejet du passage d'un cycle de 37 heures 30 hebdomadaires à 35 heures ;
  - demande de garanties vis-à-vis de l'annualisation du temps de travail ;
  - pérennisation du versement de la prime de fin d'année ;
  - conservation de la souplesse dans le choix des cycles de travail.

Afin de permettre aux agents de la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, l'intersyndicale CGT, FO des personnels Territoriaux de la Ville de Valbonne et UNSA Ter des AM dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du jeudi 24 novembre 2016 à 0 heure au jeudi 24 novembre 2016 à 24 heures (soit une amplitude de 24 heures).

Par ailleurs, conformément aux articles 9 et 10 décret n°85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale, nous vous informons de la distribution et l'affichage sur les panneaux syndicaux de ce document ci-joint de format A4.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les organisations syndicales de la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis

M-J. Dicairano M. Boulet A. Sznaper